

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 4 décembre 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 1970-1971

[Traduction]

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) présente un message, dont M. l'Orateur donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le cahier supplémentaire des prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971.

[Plus tard]

### RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) propose, avec l'appui de l'honorable M. Benson:

Que le budget supplémentaire (B) pour l'année se terminant le 31 mars 1971, déposé à la Chambre aujourd'hui, soit renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

(La motion est adoptée.)

## AFFAIRES COURANTES

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

#### FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES [Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau) présente le 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

#### PROCÉDURE ET ORGANISATION

[Traduction]

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra) présente le premier rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

### L'INDUSTRIE

#### L'ÉDITION—DÉPÔT DE L'ÉTUDE

[Français]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, conformément aux dispositions du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires d'une étude sur l'industrie canadienne du livre.

Les honorables députés peuvent s'en procurer des copies au service de la distribution.

## L'AUDITEUR GÉNÉRAL

### L'AVANT-PROJET DE LOI—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement que les députés connaissent plus ou moins. Il s'agit d'un cas d'urgence que je m'empresse d'expliquer.

Hier, le gouvernement a retiré le bill C-190, mais il semble que les recommandations du Gouverneur général s'appliquent toujours et je viens juste de déposer un préavis concernant un bill intitulé «Loi concernant l'Auditeur général du Canada» qui énonce, d'une manière générale, les dispositions et les clauses d'un avant-projet de loi présenté par l'Auditeur général au comité des comptes publics à la demande de celui-ci.

Il importe de résoudre incontinent cette crise de confiance à l'égard d'un fonctionnaire du Parlement, afin de permettre à la Chambre de déterminer, sans délai, une base adéquate pour les responsabilités et les fonctions de l'Auditeur général. En conséquence, je demande à présenter la motion suivante avec l'assentiment unanime des députés:

Que la Chambre renonce au préavis de 48 heures prévu par l'article 42(1) du Règlement et qu'il y ait permission de présenter ledit projet de loi aujourd'hui.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion de l'honorable député de Peace River aux termes de l'article 43 du Règlement qui nécessite le consentement unanime.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité et la motion est irrecevable pour l'instant.

\* \* \*

• (11.10 a.m.)

### RADIO-CANADA

#### PRÉTENDUES NOUVELLES TENDANCIEUSES—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME EN VERTU DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, je sollicite le consentement unanime de la Chambre pour présenter, en vertu de l'article 43 du Règlement, une motion portant une demande au gouvernement de faire le nécessaire pour renvoyer au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts la bande d'enregistrement des actualités nationales télévisées par Radio-Canada et diffusées hier